



GHRECIA
Maîtrise des Risques & RSE

Décoder la CSRD*

*CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive

Référence : RSE02

Domaine : RSE

Public visé : Tout public

Modalités en INTER :



Prix: 400€ HT



Durée: 1 demi-journée (3h30)



Lieu : 100% en distanciel



Prochaines sessions :

6 octobre 2026 (9H-12H30)

Inscription < 29/09/2026

2 février 2027 (9H-12H30)

Inscription < 26/01/2027

21 septembre 2027 (9H-12H30)

Inscription < 14/09/2027

INTRA et SUR-MESURE, nous consulter → [demander un devis](#)

Personne en Situation de Handicap, contactez notre référent handicap contact@ghrecia.fr

ASSUJETTI OU NON A LA CSRD, VOUS SOUHAITEZ ATTIRER LES PARTS DE MARCHE, LES TALENTS ET LES FINANCEMENTS ?

Alors inspirez-vous de la CSRD et sensibilisez vos salariés pour qu'ils deviennent pleinement acteur de la transition réussie de votre entité



La directive européenne dite « CSRD » (*Corporate Sustainability Reporting Directive*) encadre depuis le 1er janvier 2024 les rapports de durabilité imposés à certaines entreprises. Elle se base sur les trois piliers de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et change profondément la définition de la performance des entreprises. La Directive Omnibus a relevé les seuils, repoussé le calendrier et allégé les normes applicatives.

En adoptant volontairement cette réglementation, les entités non-assujetties amélioreront leur image, de marque ou employeur, mais également leur accès aux financements et aux appels d'offre. Il est donc vivement conseillé de l'intégrer à sa stratégie.

Objectifs pédagogiques de la formation

- Citer les principales notions abordées dans la directive
- Identifier si votre entreprise est assujettie ou si cela relève d'une démarche volontaire
- Identifier les impacts dans votre travail quotidien pour faciliter la mise en œuvre
- Participer à la mise en œuvre des principaux éléments de la directive

Programme de la formation

- Rappel du contexte (ODD*, l'agenda 2030 et la norme ISO* 26000)
- Dispositions, objectifs et transposition française via la DPEF* ou rapport de durabilité
- Evolutions par rapport à la précédente directive (NFRD*)
- Evolutions découlant de la Directive Omnibus
- Les 3 piliers de la RSE / RSO : Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG)
- Présentation des normes ESRS*
- Les notions de « double matérialité » et d'IRO*
- Les enjeux de la CSRD
- Les défis et les étapes clés pour mettre en œuvre la directive ou s'en inspirer

* ODD : Objectifs de Développement Durable ; ISO : International Organization for Standardization ; DPEF : Déclaration de Performance Extra-Financière ; NFRD : Non Financial Reporting Directive ; ESRS : European Sustainability Reporting Standards ; IRO : Impacts, risques et opportunités

Moyens pédagogiques d'apprentissage actif

- Classe virtuelle avec un support d'animation et des documents pédagogiques permettant d'approfondir les notions après la formation
- Quiz et exercices collaboratifs en cours de formation pour ancrer les concepts-clés
- Évaluation des compétences acquises via un questionnaire en ligne

Validation des acquis de la formation

- Remise d'une attestation de réalisation

Prérequis

- Aucun
- N.B. : un questionnaire sera envoyé au moment de la convocation pour évaluer vos compétences initiales et recueillir vos attentes et besoins sur cette formation

Inscription

Session « Inter » : inscription possible jusqu'à 7 jours en amont sous réserve des places disponibles (12 max).

S'INSCRIRE

DEMANDER UN DEVIS

Session « Intra » : cette formation est adaptée à votre entité et peut être déclinée selon plusieurs modalités avec possibilité de choisir :

- La date
- Le format :
 - Distanciel
 - Présentiel dans vos locaux
- L'adaptation à un public dédié :
 - Equipe dirigeante et administrateurs
 - Managers de proximité
 - Opérationnels

Session « sur mesure » : pour répondre spécifiquement à votre besoin.

Un questionnaire de satisfaction sera systématiquement envoyé au participant en fin de formation (les résultats pourront être mis à votre disposition sur simple demande).